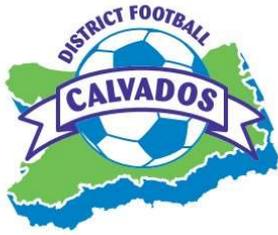


COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT LOISIR



Réunion du Mardi 29 Mars 2022

Procès-Verbal N°2

Membres présents : Christian **VANTHUYNE** (Président), Michel **ROUSSEAU**, Alexandre **DYPRE**, Mathieu **RONNE**, Christophe **LEPRINCE**

Invité : Bertrand **VOISIN**, Président du District

Ordre du jour :

- Poules de coupe et tirage au sort des quarts de finale ;
- Bilan de la première phase du championnat et erreur dans les classements.

Coupe :

Nous constatons qu'il manque encore quelques feuilles de match. C'est un problème récurrent, qu'il faut solutionner afin d'améliorer le fonctionnement du foot loisir.

Il a été convenu des points suivants :

- Avant le match, les feuilles doivent être complétées et signées obligatoirement par les deux équipes. Elles doivent être scannées et envoyées au district dans les 3 jours (calvados@foot14.fff.fr) ;
- Equipe recevante : si l'équipe adverse ne vient pas, remplir une feuille. Cela permet d'entériner le score de 3-0 ;
- Si un report du match a lieu, prévenir Christian VANTHUYNE.

Si une feuille de match ne peut être complétée et signée le jour du match, celui-ci ne peut avoir lieu.

Voir Art – 139 Feuille de match (Règlements Généraux page 163)

« A l'occasion de toute rencontre officielle, une feuille de match, mentionnant l'identité de tous les acteurs, est établie en conformité du règlement de l'épreuve s'il s'agit d'un match de compétition officielle. Sauf dispositions particulières figurant dans le règlement des épreuves et expressément approuvées par la Fédération, il peut être inscrit sur la feuille de match au maximum 14 joueurs pour le football à 11, 12 joueurs pour le football à 8 et 1 joueur pour le football à 7. Cette feuille de match doit être intégralement remplie et signée par l'arbitre et les capitaines.

Les conditions et délais de retour de la feuille de match sont prévus par les règlements particuliers des épreuves en ce qui concerne les compétitions officielles.

Le club ne se conformant pas à ces dispositions est passible de la sanction prévue au Titre 4. »

Pour le premier tour de coupe, les feuilles doivent être parvenues au district pour le lundi 04/04, afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

Première phase de championnat :

Le retard dans l'envoi des feuilles de match n'a pas permis à Christian d'établir aisément le classement des deux poules.

Se référer au point précédent pour régler ce problème.

Il a été constaté une erreur dans l'établissement des classements. Le meilleur 4ème est la CISE, et non pas l'équipe des Commerciaux.

La CISE joue la seconde phase de championnat, dans la poule A.

Le président
C. VANTHUYNE



Le secrétaire
M. ROUSSEAU

